Bulletin de liaison – Mai 2025

Ambiance de Béthanie

Sanctifions nos foyers pour la sanctification des prêtres

« …Le Cœur du Fils ne peut battre sans Celui de sa Mère… »
(Extrait de « Appel de l'œuvre »)

Il y a peu de temps, nous avons médité les sept paroles du Christ en Croix dont : *« Mère, voici ton fils, fils, voici ta Mère ! »*. Et dès ce jour le disciple bien-aimé l'accueillit chez lui.

Ainsi, à l'instar de saint Jean, **le foyer adorateur ne peut déroger à cet acte d'amour envers sa Mère**. En effet, à l'heure où le Rédempteur nous donne sa vie, Il nous donne aussi la Co-Rédemptrice. À l'heure de la Miséricorde, où le nouvel Adam expire, la nouvelle Ève restaure la grâce.

Dans l'ordre naturel, notre mère nous met au monde avec un cœur corrompu par le péché originel mais voici que dans l'ordre surnaturel, notre Mère l'engendre à la grâce. Aussi ce don de la Miséricorde, réitéré maintes fois au cours des apparitions mariales bien connues : *« J'ai réservé la dévotion à mon Cœur Immaculé pour ces derniers temps… »* implique **un acte de consécration** de notre part.

Par ailleurs un des buts de notre œuvre, particulièrement mis en avant cette année, est **l'esprit de réparation**. Or, si le Cœur Immaculé de Marie est aussi Douloureux, c'est bien pour nous inviter à cette réparation par la pratique, entre autres, des cinq premiers samedis du mois : « *Aie compassion du Cœur de ta très Sainte Mère, entouré des épines que les hommes ingrats lui enfoncent à tout moment, sans qu'il n'y ait personne pour faire acte de réparation afin de les en retirer.* »
Alors, pourrions-nous en tant que membre des Foyers Adorateurs, répondre à cet appel en nous étant abstenu **d'introniser ce Cœur Douloureux et Immaculé** ? Sœur Lucie écrivait au Père Aparicio le 19 mars 1939 : *« De la pratique de la dévotion réparatrice, unie à la consécration au Cœur Immaculé de Marie, dépend la guerre ou la paix du monde. C'est pourquoi je désirais tant sa propagation et surtout aussi parce que c'est la volonté de notre bon Dieu et de notre bien-aimée Mère du Ciel ! »*

Notre foyer est une cellule du monde ; Marie, en y étant proclamée Reine commence à régner dans le monde. Tout concourt donc, dans cette ambiance de guerre, à ce que nous méritions la paix par l'intervention maternelle et miraculeuse de notre Maman du Ciel :

« À la fin, mon Cœur Immaculé triomphera. »

Les intentions ecclésiales

- Pour la consécration de la Russie au Cœur douloureux et Immaculé de Marie selon les demandes de notre Très Sainte Mère à Fatima.
- Pour que le Saint Esprit guide le projet de consécration de nouveaux évêques au sein de la Fraternité St Pie X.
- Pour toutes les œuvres et institutions placées sous le vocable de Marie.
- Pour un ancien missionnaire fortement éprouvé dans sa santé et de diverses manières.
- Pour des missionnaires en butte à des difficultés logistiques qui rendent leur apostolat précaire.
- Pour un prêtre diocésain qui, célébrant la Messe tridentine, est persécuté par son évêque.
- Pour trois religieux qui vont d'ici peu rejoindre la Fraternité.
- Pour une jeune fille se sentant appelée à la vie religieuse mais rencontrant maints obstacles.
- Pour la guérison d'un séminariste malade, en année sabbatique.

Intention nationale permanente :

Pour barrer le chemin à l'Islam en France et obtenir la conversion des juifs et des musulmans.

Pour les pécheurs :

Le mot de l'aumônier

En ce mois de Marie, notre dévotion à l'égard de notre bonne Mère du Ciel doit croître en confiance et en affection filiale. La dévotion au Sacré Cœur comme celle au Cœur Immaculé de Marie a une dimension de réparation. Nous sommes portés à la réparation en écoutant les appels du Sacré Cœur à Paray-le-Monial et du Cœur Immaculé de Marie, si souvent renouvelés, en voyant le nombre des péchés augmenter, péchés publics, péchés qui déferlent sur notre pauvre monde par ce torrent de corruption...Qui mieux que Notre Dame de Compassion pour nous introduire dans cette voie de la réparation auprès du Cœur Sacré de Notre Seigneur. Saint Bonaventure écrit : « Elle souffrait dans ce Cœur tout ce que le Christ a souffert dans son Cœur et dans son Corps. » Un glaive de douleur pénétra profondément dans le Cœur de Marie. Elle seule durant ces heures tragiques de la Passion de Notre Seigneur fit siennes les souffrances morales de son Fils. Les témoins du Vendredi Saint compatirent aux souffrances physiques du Christ mais ne purent deviner ses souffrances intérieures, celles qui ont pour objet l'honneur de son Père offensé, et le bien des âmes. Cette dimension surnaturelle leur échappait encore. Saint Jérôme en donne le principe : « Il n'y eut aucune souffrance du Fils qui ne trouvât un écho dans le Cœur de Marie. » Même les souffrances les plus cachées de Notre Seigneur Jésus-Christ trouvèrent dans le Cœur de sa Mère compassion dans son sens le plus profond. Notre Dame de Compassion, sous la lumière du Saint Esprit et des sept dons, a pu s'associer pleinement au Sacrifice de son Fils, comprenant parfaitement toute sa portée. Elle seule de par sa Charité est Corédemptrice. Combien est-il utile de consoler le Cœur de Notre Dame de Compassion en ce mois de mai en esprit de réparation et ainsi apporter à Notre Seigneur par son entremise cet hommage de réparation. Par la Consécration de notre Foyer au Cœur Immaculé de Marie, unie à une vraie dévotion réparatrice à ce Cœur Immaculé, notre foyer deviendra une oasis où ce Cœur trouvera consolation et d'où il pourra rayonner en répandant ses grâces et bénédictions.

Notre Dame nous introduira davantage dans ce Mystère de la Croix de son Fils, rendant plus fécond tout ce que nous pourrions accomplir au profit des prêtres et des âmes des pauvres pécheurs.

« Ô Cœur Immaculé de Marie, Mère de Dieu, notre Mère, nous venons nous consacrer à vous sans réserve. Nous vous reconnaissons avec joie comme la Reine aimée de notre famille. Commandez en Maîtresse absolue chez nous; régnez en Souveraine sur nos esprits, sur nos volontés, sur nos cœurs ! »

Les fruits de Béthanie

« Témoigner c'est déjà remercier »

C'est le mois de Marie

Le recensement nous a permis de constater avec surprise le nombre très important de membres qui n'ont pas encore **intronisé les Saints Cœurs de Jésus et de Marie** dans leur foyer. Or c'est bien cette intronisation, selon les Statuts de l'œuvre et sur les recommandations du Père Mateo, qui vient **suppléer à la maison, la présence du Saint Sacrement à l'église**, car **notre heure sainte est une heure d'adoration**. Comment pourrions-nous adorer chez nous Ceux qui n'y ont pas leur trône ?

En ce mois de Marie, nous vous invitons **tous** à consacrer, ou renouveler votre **consécration au Cœur Douloureux et Immaculé de Marie**, ce que nous ferons d'ailleurs ensemble lors de notre pèlerinage. Nul ne peut s'en abstenir car c'est à la portée de tous. La présence du prêtre n'est pas nécessaire pour cela. Vous avez le cérémonial dans le livret de prière ou votre correspondant peut vous en donner une copie.

Que ce soit, ce mois-ci, votre première façon d'honorer le Saint Cœur qui a formé Celui de Jésus !

Avis

Profitons de notre pèlerinage pour **remercier le Sacré-Cœur** infiniment miséricordieux et **obtenir toutes les grâces** dont l'œuvre a besoin, **par le Cœur Immaculé de Marie**. Nous avons en Eux une confiance indéfectible :

→ Remercions pour **toutes les nouvelles vocations** qui ont plus que doublé dans nos foyers : **61**(2000-2020)→ **125**(2000-2025)

→ Prions pour toutes nos **intentions sacerdotales et tous nos 'Lazare' de Béthanie** d'hier d'aujourd'hui et de demain.

→ Prions pour **le développement de notre œuvre en France** : les prieurés St Nollf (56), St Yves (29), N.D du Sacré-Cœur (53), Marie-Reine (68), St Jean-Bosco (01), St François-Xavier (82), St Michel Garicoïts (64), St Michel (36), Couloutre (58), Lourdes (65) sont encore dépourvus de groupe.

→ Recommandons aux Saints Cœurs **l'extension de notre œuvre en Belgique**. Comme vous pourrez le voir sur la carte du recensement, un groupe devrait bientôt voir le jour…

→…Et également **un projet d'extension en Italie**. Quelques foyers se sont rattachés au groupe français mitoyen niçois en attendant l'implantation de l'œuvre dans leur pays. Le livret des Statuts est en cours de traduction en italien.

SAINT PELERINAGE

Les correspondants

03-71 ***Broût-Vernet*** : Mme Dupic - 06 20 69 85 50
06-ITALIE ***Nice*** : Mme Ducarin - 06 68 58 19 50
11-09-81 ***Montréal*** : Mme Doutrebente - 04 68 69 09 75
13 ***Marseille*** : Mme Raffard de Brienne - 06 66 09 82 30
14-50-61 ***Gavrus*** : M. Dénier – 06 79 61 52 57
21-25 ***Dijon Flavigny*** : Mme Brière - 03 80 90 71 08
22-35-56 ***Lanvallay*** : Mme Brunet - 06 62 73 46 30
24-19-87 ***Bergerac*** : Mme Trédez - 06 70 13 05 18
27-28 ***Illiers l'Evêque*** : Mme Lambert - 07 83 75 63 80
31-32-47-82 ***Gragnague*** : Mme Frota - 05 34 52 94 26
33-17 ***Bruges*** : Mme Boyer **-** 05 46 92 64 96
34-66-12-48 ***Fabrègues*** : Mlle Lecomte - 06 83 84 79 06
37-45 ***Tours Orléans*** : Mme Voirand - 06 15 10 37 76
38-73-74 ***Meylan*** : M. Petit - 09 51 46 07 00
39 ***Cressia*** : Mme Caron - 06 76 51 57 38
42-43 ***Unieux*** : Mme Gardet - 06 86 93 66 76
44 ***Nantes*** : M. Gravethe - 02 40 79 07 49
49-79 ***Angers*** : M. Jaquemet - 02 44 83 44 00
51-10-08 ***Reims*** : Mme Vandercamère- 06 63 58 00 29
54-52-55-57-88 ***Nancy Metz*** : M. Tilloy - 06 59 28 51 46
59-62-02-80 ***Croix*** : Mme Vandendaele - 03 20 24 94 27
63 ***Plauzat*** : M. Hammer - 04 73 64 25 19
67-68-57 ***Urmatt*** : Mme Müller - 09 51 84 86 70
69-26-01 ***Lyon*** : Mme Truchon - 04 74 93 70 36
Morgon : Mme Rieu - 04 74 69 96 61
75-77-78-91-92-93-94-95 ***Paris*** : M. Moreau - 07 61 35 53 81
76 ***Rouen*** : Mme Doudet - 02 35 80 06 29
78-95 ***Mantes*** : Mme Demaine - 06 12 58 44 21
78 ***Villepreux*** : Mme Fontaine - 01 39 76 41 12
79-16 ***Niort*** : Mme Levrault - 05 49 25 01 95
83 ***Toulon*** **:** Mlle Blanc - 06 81 03 11 49
84-30 ***Sorgues*** **:** Mme Schoepfer - 06 88 65 72 95
85-17 ***St Germain de P. :*** Mme Chabot-Morisseau - 06 18 77 84 98
86 ***Romagne*** **:** Mme Verschuur - 05 17 34 11 16
SUISSE ***Genève :*** M. Mme de Lestang - 04 50 40 50 32

Secrétariat : E-mail : foyers.adorateurs@yahoo.fr
- Mme Joly : 06 51 41 74 81
Château Béthanie 11400 Souilhanels
- Mme Millet : 06 89 95 49 24
Avançon 79400 Exireuil

Aumônier : Abbé Vincent Callier

Les foyers adorateurs



Jeudi 1er, vendredi 2, samedi 3
Mai 2025